

ASCALON

F O R M A - P R O

PROGRAMME FORMATION MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES DU SST (MAC-SST)

OBLIATIONS REGLEMENTAIRES	Art R4224-15 du Code du Travail : un membre du personnel reçoit la formation de secourisme nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence.
OBJECTIF	<ul style="list-style-type: none"> ↳ Maintenir le SST à un niveau au moins égal voir supérieur à sa formation initiale. ↳ Mise à jour des gestes de secours.
PRÉ-REQUIS	Avoir suivi une formation initiale de Sauveteur Secouriste du Travail de moins de 24 mois.
CONTENU	Situer le Sauveteur Secourisme du Travail dans la santé et sécurité au travail. Protéger / De protéger à prévenir / Examiner / Faire alerter ou alerter / De faire alerter à informer / Secourir.
DURÉE	7 Heures , en face à face pédagogique
SANCTION	Attestation de suivi de formation (individuelle). Carte de SST (après validation lors d'accident de travail simulé)
COÛT DE LA FORMATION	Contactez notre service commercial
NOMBRE DE CANDIDATURES	10 personnes par cursus (<i>minimum 4 personnes</i>)
MOYENS PEDAGOGIQUES	Nous privilégions une démarche pédagogique interactive et conviviale, avec l'apprentissage d'outils simples et applicables sur le terrain. Pour ce faire nous nous appuyons sur les documents de références (Code de la Sécurité Sociale, Code Pénale, INRS,...). Méthodes pédagogiques utilisées : Exposés, Démonstrations, Apprentissages, mises en situation. Nous avons à notre disposition divers supports (Tableau blanc, Vidéo Projecteur, Clef USB, PowerPoint,...)
RESPONSABLE PEDAGOGIQUE	Mr MICHAARD-SOLEYMIEUX Christian

V2-26/04/2018-Présent – MACSST7 - « c.Michard »